

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

# GAZETTE DES CAMPAGNES

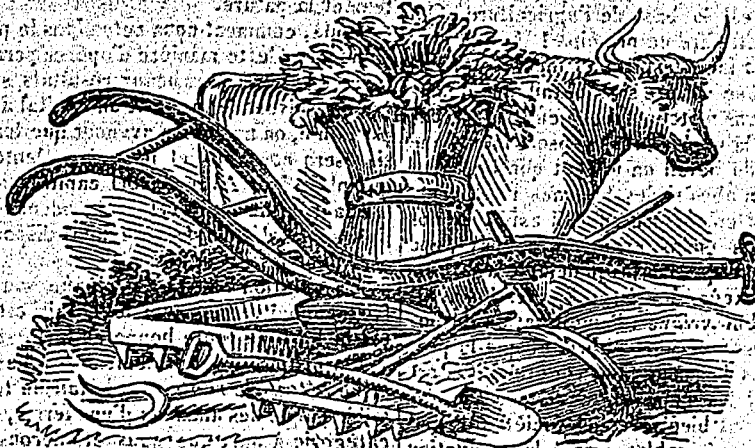
Journal du Cultivateur et du Colon, paraissant tous les Jedis

ABONNEMENT  
\$1.00, payée invariablement d'avance.

L'abonnement date du 1er avril, 1er juillet, 1er octobre, ou 1er janvier.

On ne s'abonne pas pour moins d'un an.

Tout avis de cessation d'abonnement devra être donné à ce bureau, par écrit, un mois d'avance.



### ANNONCES:

1re insertion, 3 cts. la ligne  
2e, 4e, etc. 2 cts.

Pour les annonces à long terme, conditions libérales

Ceux qui désirent s'adresser spécialement, aux Cultivateurs, trouveront avantageux d'annoncer dans ce journal.

Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité.

Firmin H. Proulx, Éditeur-Propriétaire, à qui toutes lettres, réclamations, envois, etc., doivent être adressés franco

## CAUSERIE AGRICOLE

### REVUE RÉTROSPECTIVE.

La Gazette des Campagnes complera bientôt huit années d'existence. Pendant cette courte période de temps, si elle a quelquefois eu à souffrir, si elle a manqué d'encouragements de la part de ceux-là mêmes qui en étaient les soutiens naturels, si en un mot, les cultivateurs auxquels elle s'adresse, particulièrement n'ont pas toujours compris la nécessité de cette publication agricole; nous pouvons du moins constater avec plaisir qu'elle n'a jamais failli dans ses principes et que son enseignement a toujours été marqué au coin de la plus stricte exactitude. Nous savons bien que tous les lecteurs de la Gazette ne pensent pas comme nous, et nous en avons eu la preuve dans les attaques furibondes qu'elle a eu à subir de la part de personnes mal intentionnées et plus désireuses d'exhaler leur colère que de faire connaître la vérité. Mais que mal ces personnes, nous ont-elles fait? notre publication a-t-elle perdu quelque chose de la considération qui l'a entourée jusqu'aujourd'hui? Avons-nous devié du droit chemin pour faire faire les contradictions ou pour tout autre motif? Rien de cela ne s'est produit. Que l'on parcoure la Gazette des Campagnes depuis le premier instant de son existence jusqu'à ce jour, et l'on pourra s'assurer de l'exactitude de ce que nous avançons.

Mais notre enseignement est encore incomplet, une partie importante de la science agricole n'a pas encore traitée dans les colonnes de la Gazette ou du moins ne l'a été que très superficiellement. Cette partie importante c'est la zootechnie; c'est à dire l'ensemble des connaissances relatives à l'économie du bétail. En effet, jusqu'à présent, la culture de la terre seule a été le sujet principal de la Causerie Agricole.

Différents titres se présentent au lecteur: Ce sont l'étude des sols, les engrais, les amendements, les labours, les enrichissements, les assolements, la culture des plantes; mais ces chapitres réunis n'en forment pas moins ce qu'on est convenu d'appeler la culture de la terre. L'on peut bien voir de temps en temps dans quel-

ques correspondances, dialogues, articles détachés, rapports sur les concours, etc., d'excellents principes sur l'élevage et l'entretien du bétail; mais on ne peut trouver là un enseignement suivi. L'enseignement que nous pourrions appeler la culture du bétail par opposition à la culture de la terre.

L'enseignement de la Gazette est donc encore incomplet. Mais on ne peut lui en faire un reproche; car les circonstances lui ont tracé un chemin qu'il a dû suivre de toute nécessité. Les fondateurs de notre publication, après avoir constaté que les bases de la science agricole n'avaient pas encore été placées, et après avoir reconnu que les principes fondamentaux avaient été oubliés par leurs devanciers, ont voulu combler la lacune en posant d'abord ces bases sans lesquelles le meilleur enseignement rencontre des difficultés presque insurmontables; et c'est ainsi qu'a été tracé le programme constamment suivi jusqu'à ce jour.

D'après ce programme, la rédaction de la Gazette des Campagnes devait commencer par l'étude de la culture des terres, c'est ce qu'elle a fait; et terminer par l'étude de l'économie du bétail, partie très importante; mais dépendant à un moindre degré que la précédente, c'est ce que nous allons entreprendre.

Nos lecteurs désirent sans doute depuis bien longtemps que cette seconde partie devienne l'objet de nos causeries, nous sommes prêts à les satisfaire et les explications que nous venons de donner font suffisamment voir pourquoi ils ont attendu si longtemps. D'ailleurs, tout en parlant de la culture des plantes, nous avons fait des digressions, chaque fois que l'occasion s'en est présentée. Nous avons tâché de faire comprendre quelle étroite liaison existe entre la production animale et la production végétale, et combien il importe que l'une et l'autre se rencontrent sur une même exploitation. Dans maintes circonstances nous sommes entrés dans des détails que nous aurions pu omettre; mais en agissant ainsi, nous voulions préparer les esprits et faire connaître les principes sur lesquels repose la prospérité générale de la culture canadienne et que par cela même nous étions forcés d'énoncer au risque d'anticiper sur notre sujet.

Nous commençons aujourd'hui l'importante question du bétail et nous allons apporter à la traiter tous les soins que nous avons

mis pour les autres parties de notre enseignement et si quelquefois le succès ne couronne pas nos efforts, on ne devra pas en accuser notre bonne volonté.

ECONOMIE DU BÉTAIL.

Le bétail est nécessaire, il est la base de l'agriculture. Qui de nos lecteurs essaiera de contredire ce principe? Aucun certainement; car cette vérité est incontestable et incontestée. Il est aussi difficile de concevoir une culture sans bétail, que d'imaginer une charrue en fonction sans moteurs; et le cultivateur canadien ne fait pas exception à la règle. Nous pensons même que ce dernier porte à l'économie du bétail un intérêt que l'on peut craindre de voir dégénérer en abus si des hommes intelligents n'éclairaient la route où l'on est entré. En effet, il existe de nos jours, même dans les parties les moins avancées du pays, une fièvre d'amélioration qui ne peut qu'être préjudiciable à nos intérêts agricoles, car jamais l'excès n'est bon. Toutes les intelligences se tournent vers un but unique: l'amélioration du bétail sans songer que tout se tient en agriculture, et que la production animale ne va pas sans la production végétale. On organise concours sur concours, les animaux sont à peu près les seuls objets primés, et elles sont bien rares les sociétés d'agriculture qui accordent quelques misérables prix à la production végétale. Pourrait-on cette dernière a aussi besoin d'amélioration et on a grandement tort de la reléguer ainsi au dernier plan. Les excès ne réussissent jamais et ils ne peuvent que nuire à l'économie. On veut donner au progrès en agriculture comme ailleurs.

Le bétail est certainement nécessaire, mais il n'est pas le plus nécessaire; un beau bétail, avec une mauvaise culture n'est jamais vu. C'est en vain que l'on améliore les animaux de la ferme, si la nourriture est insuffisante ou si elle n'est pas propre à satisfaire aux besoins nouveaux des sujets améliorés. Il est loisible sans doute de temps loûd'on avait adopté ce principe erroné. Le bétail est un mal nécessaire; mais faisons tous nos efforts pour que ce temps ne revienne pas. Si on accorde au bétail plus d'importance qu'il ne mérite réellement, si tous les efforts du cultivateur se concentrent vers ce seul objet et que les autres branches de l'exploitation soient négligées, il est impossible que nous puissions appeler cela du progrès; c'est, au contraire, un abus, et nous ne pouvons encourager les abus.

Dans les fermes bien organisées, on voit de beaux champs et de beaux animaux. C'est le bétail qui fournit à la culture l'imense quantité de fumier dont elle a besoin; mais en revanche la culture procure au bétail la nourriture abondante et variée sans laquelle il ne peut soutenir ses qualités. On dit souvent, voilà le cercle dans lequel le cultivateur doit constamment tourner. A notre sens, cette comparaison est mauvaise, car le cercle n'a ni entrée, ni sortie; il exclut le progrès. Nous prétendons, au contraire, que le cultivateur tourne dans une spirale. L'important est de bien choisir le point de départ. Et ce point, quel est-il en agriculture? Nous l'avons déjà fait connaître dans nos précédentes causeries; c'est la culture du sol, c'est surtout la production fourragère. Avec une augmentation dans la production des substances nécessaires à l'entretien du bétail, on pourra entretenir plus d'animaux. Ces derniers donneront plus de fumier, de là, fumure plus complète, de la terre, de la, par conséquent, rendement plus élevé, des plantes cultivées, encore plus de fourrages que par le passé, plus de facilité de nourrir un plus grand nombre de têtes de bétail, ainsi de suite. Ne voit-on pas là l'accroissement constant du rayon de la spirale?

Maintenant, on nous demandera sans doute, mais comment faire pour augmenter la quantité de fourrage dès le début? La réponse est facile au point de vue théorique et pratique. Rompre

les vieilles prairies d'un rapport trop faible; augmenter la production des autres par le moyen des fumiers, qui se perdent aux portes des étables et des écuries, en créant de nouvelles sur les meilleures portions de la terre, par des semailles de graines bien choisies; et améliorer les pâturages, en semant de la graine de mil et de trèfle dans le dernier grain qui doit précéder immédiatement la pâture. Voilà, comment nous entendons le progrès pour la culture canadienne. Cette manière d'opérer permet d'arriver lentement ou rapidement aux plus beaux résultats, suivant les circonstances et surtout suivant le montant du capital d'exploitation. Si le capital est faible, on ne pourra avancer que lentement; mais la progression sera constante et pour être lente, elle n'en sera peut-être que plus sûre. Avec un fort capital, on avancera rapidement; cependant on ne sera certain du succès qu'à condition de proportionner ses déboursés au capital disponible, et de faire une juste part pour les éventualités. La question étant ainsi placée sous son vrai jour, nous allons faire connaître pourquoi le bétail est nécessaire, et pourquoi il est la base de toute bonne culture.

On distingue généralement les bestiaux en bétail de travail et en bétail de rente. Le bétail de travail forme que la plus faible partie des animaux d'une ferme, et d'ailleurs il constitue une catégorie à part que nous étudierons dans un chapitre séparé. Nous serons ainsi plus libre pour traiter convenablement cette partie importante de l'exploitation qui a nom bétail de rente. Le bétail de rente est ainsi nommé parce que c'est par lui qu'on retire ordinairement les revenus qu'a produits la culture. Ce bétail, consommé sur la ferme, des substances encombrantes d'une vente difficile, quelquefois impossible, et les transforme en denrées d'une haute valeur commerciale, qui ne nécessitent que peu de déboursés pour les frais de transport. C'est donc une partie importante d'une exploitation, et dans la plupart des situations, c'est le seul moyen d'arriver à une culture lucrative et progressive.

Les produits ordinaires du bétail de rente, sont les animaux vivants, les bêtes de boucherie, les jeunes bêtes, la viande, les peaux, le suif, la laine, le lait, le beurre, le fromage, etc.

REVUE DE LA SEMAINE

La retraite annuelle des élèves du Collège de Ste. Anne, commencée mercredi dernier, s'est terminée dimanche matin. C'est le Révd. P. Ouellet qui l'a prêchée. A la messe de la clôture, Mgr. l'archevêque a donné la tonsure à MM. Ludger Tétu, Paul Dubé, Théophile Delagrave et Henri Tétu. Il a conféré les ordres moindres à M. Hospice Desjardins, et le sous-diaconat à MM. Claude Guy, Herménilde Dubé, Samuel Garon, Théophile Montminy et Edouard Leclerc. Le soir, à 8 heures, Sa Grandeur a chanté le salut de l'archiconfrérie. A la récréation qui suit le souper, elle s'est rendue à la salle des exercices où se trouvaient réunis les élèves des deux cours. Lorsque le corps de musique eut salué Sa Grandeur, M. Philippe Pelletier, élève de seconde année de philosophie, prit la parole au nom de ses confrères et dit: Monseigneur. — En ce moment où nous sommes si heureux de posséder Votre Grandeur au milieu de nous, permettez que nos faibles voix viennent se mêler au concert de tant de voix, que se sont déjà fait entendre. Qui, des vœux vous ont déjà été exprimés à l'occasion de votre prochain départ pour l'Europe, veuillez nous permettre d'y joindre les nôtres, nous osons vous assurer qu'ils ne sont pas les moins ardents. Dans quelques jours vous allez nous quitter, vous vous éloignerez de vos enfants, grands et petits; vous franchirez les mers

et traverserez des pays étrangers pour obéir à la voix du Chef de l'Eglise. Nous ne doutons pas que Dieu, prêtant une oreille favorable à nos prières, ne préserve Votre Grandeur de tout danger et ne la fasse arriver heureusement au sein de la capitale du monde catholique. Oui, Monseigneur, encore quelques jours et vous serez au milieu de cette auguste assemblée des Princes de toute l'Eglise, présidée par son glorieux et infallible Chef; assemblée incomparable, représentant la plus grande force qui soit sur la terre; assemblée d'où doivent jaillir tant de merveilles qui étonneront et consolent le monde en le remettant sur des bases plus solides, puisqu'elle donnera un nouvel essor à la vérité.

Si par le passé, Monseigneur, votre visite au Collège de Ste. Anne a été un événement toujours heureux; si les paroles que vous nous adressiez avec une bonté toute paternelle, contribuaient grandement à notre bonheur; si vos bénédictions étaient pour nos cœurs comme une rosée céleste, quel bonheur pour nous tous de vous revoir au milieu de nous, chargés de nouvelles bénédictions, de nouveaux trésors de grâces et de faveurs dont vous voudrez bien faire une part à vos enfants de Ste. Anne. Avec quelle ferveur ils iront conjurer le ciel de vous conduire, de vous conserver et de vous ramener sain et sauf pour que vous leur racontiez, à votre retour, les triomphes de l'Eglise, et que vous leur appreniez à la connaître et à l'aimer de plus en plus dans la personne de Votre Grandeur.

Mgr. a répondu qu'il était très sensible aux vœux qui lui étaient exprimés avec tant de piété, qu'il ne se séparait pas de ses enfants, mais qu'il ne faisait que s'en éloigner pour un temps, et qu'il les aurait toujours présents à son souvenir. Il a ajouté qu'il prierait pour eux, qu'il espérait un heureux retour et goûter le doux plaisir de revenir encore une fois au moins au Collège de Ste. Anne, en octobre 1870. Sa Grandeur a terminé en disant qu'elle donnait un grand congé à ses chers enfants de Ste. Anne. Cette faveur, comme on le pense bien, a été accueillie avec de grands transports de joie.

Lundi matin, Mgr. l'archevêque a dit la messe de communion, puis il a pris les chars le même jour à 9 heures du matin pour retourner à Québec.

Mgr. Lynch, évêque de Toronto, a reçu de Pie IX une lettre portant la date du 23 août dernier. C'est une réponse à celle qu'il écrivait à Sa Sainteté à l'occasion du cinquantième anniversaire de sa promotion au sacerdoce. Le Saint Père loue la piété, l'amour et le respect que professe le vénérable prélat envers la chaire de St. Pierre de même que son zèle brûlant pour le glorieux triomphe de l'Eglise. En vérité, Vénérable Frère, continue le Saint Père, nous avons été bien ému de vos nobles sentiments et de ceux de vos fidèles, ils méritent les plus grands éloges et nous apportent les plus grandes consolations au milieu des rudes épreuves qui nous assègent.

Le général Kanzler, ministre des armes, écrit de Rome à M. le chanoine Moreau, de Montréal, une lettre au sujet de la recrue qu'il désire voir s'effectuer en Canada en faveur de l'armée pontificale. Je ne doute pas, dit-il, que le dévouement de vos compatriotes ne corresponde à vos généreux efforts. Le contingent qu'ils ont déjà fourni à l'armée pontificale se montre par sa conduite si digne de la cause qu'il est appelé à défendre que je désire beaucoup voir s'étendre et se perpétuer par nous cette jeune et fidèle représentation de votre catholique patrie. Je sais bien qu'en se développant, cette œuvre impose à chacun une plus grande somme d'abnégation, et que les sacrifices de toutes sortes des personnes qui y coopèrent se décuplent par la distance qui sépare le Canada de Rome, mais les mérites sont également décuplés, et grâce à ces sacrifices, le nouveau monde prend un aspect brillant à cette universelle réconciliation des droits les plus sacrés.

Je vous prie donc de remercier de ma part d'une façon toute particulière toutes les personnes qui, concourant à ce but autour de vous, s'attirent les plus paternelles bénédictions du Saint Père.

A propos du recrutement de nouveaux zouaves, voici ce que nous lisons sur le *Monde*, de Paris: L'esprit de l'armée pontificale continue toujours à être excellent. On se préoccupe, en ce moment, du recrutement de nouveaux volontaires, afin de remplir les vides qui vont se faire, à la fin de l'année, par la rentrée chez eux des militaires dont l'engagement est arrivé à son terme. La Hollande et la Belgique offriront de nouveau, pour le corps des zouaves, un nombreux contingent. Chaque semaine voit débarquer à Civita-Vecchia un grand nombre de ces nouveaux et généreux volontaires. La France, en ce moment, se laisse dévancer et semble vouloir ralentir un peu l'ardeur des premiers jours. Les jeunes catholiques français ne doivent pas oublier que c'est à eux qu'appartient le premier rang, parmi les défenseurs du Saint-Siège, et qu'il est de leur honneur de soutenir et de perpétuer la glorieuse renommée si héroïquement conquise par leurs aînés. Un immortel exemple leur a été donné; il serait honteux de ne pas le suivre.

Le Canada, de son côté, ne faillira pas à la noble mission qu'il a confiée à ses enfants. On y prépare un nouvel envoi de deux cents volontaires, et on espère qu'ils seront à Rome vers la fin du mois de novembre.

Parmi les pieux et vaillants jeunes gens que le Canada envoie de nouveau à Rome combattre pour le triomphe de la justice, nous devons mentionner MM. Louis Garon, Jean LePage, Alfred Martin, Josué Pineau, Edouard Parent, Henri Binguet, Joseph Smith et Alphonse Dubé, tous du diocèse de Rimouski. Ces nobles défenseurs de la sainte cause du Pontife-Roi ont fait dit la *Voix du Golfe*, une retraite avant de dire adieu à leurs familles. Que Dieu les comble d'autant de bénédictions qu'ils en sont dignes. Ils partent comme des héros chrétiens, et ils se montrent tels partout et toujours.

C'est avec douleur que nous avons appris que M. C. Lasches, zouave pontifical canadien, est mort à Rome le 29 août.

On sait que l'*Annuaire* de l'Institut Canadien pour 1868, a été condamné par le tribunal de l'Index, et que l'Institut Canadien lui-même a été déclaré par un jugement du Saint-Office, une école de doctrines pernicieuses. Or, on sait encore que les doctrines professées par l'Institut, sont le rationalisme, l'indifférentisme, le libéralisme, et tout ce fatras de choses désignées sous le nom de progrès et de civilisation moderne. Mgr. de St. Hyacinthe, dans une lettre pastorale qu'il a publiée il y a pas longtemps, conclut de ces deux condamnations à la rigoureuse défense de lire les journaux qui professent les mêmes doctrines, que l'Institut. Rien de plus rigoureux en effet; il n'y a pas moyen de trouver d'échappatoire. Voici ce que dit le vénérable prélat:

"Au moment même où Nous allions vous adresser cette Lettre N. T. C. F., l'on publiait dans toutes les chaires du diocèse de Montréal deux jugements prononcés à Rome, l'un par la Sacré Congrégation de l'Index, condamnant l'*Annuaire* de l'Institut Canadien de Montréal pour l'année 1868, l'autre par celle du Saint-Office, condamnant à la fois ce même *Annuaire* et l'Institut Canadien lui-même. Ce sera pour vous une véritable consolation N. T. C. F., d'apprendre que votre Evêque n'avait fait qu'acquiescer à un devoir absolu de conscience, en vous défendant, il y a maintenant dix-huit mois, sous peine de refus des sacrements pendant la vie et à l'article de la mort, la lecture de certains journaux qui se faisaient un zèle de propager les doctrines du susdit Institut, qui viennent d'être condamnées comme pernicieuses par la suprême autorité du Saint-Siège. Car il est évident que s'il est rigoureusement défendu d'aller s'abreuver à

la source, empoisonnée de l'Institut Canadien; il doit être aussi rigoureusement défendu de boire aux canaux établis pour répandre partout les eaux de cette source corrompue et pestilentielle. Or, il faudrait plus que de la témérité, il faudrait encore une mauvaise foi évidente ou une ignorance impardonnable, pour oser nier qu'en effet les journaux dont nous avons si sérieusement pros crit la lecture, que nous proscrivons encore aujourd'hui, eussent absolument le même esprit, les mêmes principes, les mêmes tendances, et dans l'occasion le même langage et par conséquent ne portassent avec eux le même danger, et même à raison de leur diffusion, un danger plus grand que l'Institut lui-même, dont ils sont les organes, ou du moins les échos fidèles.

On conçoit d'après cela, que le *Pays*, de Montréal et le *Journal de St. Hyacinthe* voient avec grand déplaisir les condamnations qui pèsent sur l'Institut Canadien.

Les membres de cet Institut ont longuement délibéré, dans plusieurs séances, sur le parti à prendre eu égard aux jugements portés par l'Index et le Saint Office. Ils en sont venus à formuler cette résolution: que les membres catholiques de l'Institut Canadien, ayant appris la condamnation de l'Annuaire de 1868 de l'Institut Canadien par décret de l'autorité romaine, déclarent se soumettre purement et simplement à ce décret.

Voilà tout ce qu'ils disent. Mais cela ne suffit point. L'Institut lui-même a été condamné comme école de doctrines péni cieuses; il doit donc se soumettre, comme corps à cette condamnation et agir en conséquence; sinon, les catholiques, voulant rester tels, ne peuvent plus en faire partie. Inutile de vouloir marchander et se tirer d'affaire par des demi-mesures; il est une soumission pleine et entière qu'il faut. Sir Francis Macks, a pris la place de M. Rose au départe ment des finances. D'après une dépêche de Londres, les ritualistes, le clergé et les laïques protestants sont très-excités parce que Pie IX vient de déclarer que les protestants n'auront pas la permission de prendre part aux délibérations du prochain concile œcuménique.

Instruction sur le buttage des arbres fruitiers

Étude comparative que j'ai faite de ce verger et de plan tations d'arbres fruitiers dans les environs, m'a appris que les mêmes accidents se produisent dans un grand nombre de ces plantations. D'un autre côté, j'ai trouvé des jardins d'une étendue considérable, où les arbres de tous les âges, soumis cepen dant au même traitement, portent des fruits plus souvent et en abondance, et où l'affection chancreuse n'apparaît que très-rarement.

La cause doit donc être locale, et, au premier abord, on pour rait être tenté de croire que les conditions de situation et de sol, aussi bien de mon verger que de ceux voués au même sort, sont défavorables à la culture fruitière. Pourtant, l'état de vi gueur des arbres les plus âgés témoigne du contraire.

Ces circonstances m'engagèrent à faire tout d'abord des re cherches plus exactes sur le mode de plantation observé et pour les arbres anciens et pour ceux d'âge moindre de mon verger. À cet examen, il fut constaté que les premiers avaient été plantés dans des trous dont l'ouverture et la profondeur étaient tout justes suffisants pour recevoir les racines des plants, tandis que ceux introduits par mon prédécesseur avaient été plantés dans des trous plus grands. De plus, pour ces derniers, on avait déposé au fond des trous les gazons enlevés, on y avait ajouté de la terre bien substantielle, et sur ce lit on avait placé les jeunes arbres. En comparant ensemble les pieds les plus vieux et bien portants et ceux plus jeunes et malades; on observe en outre que, pour les premiers, la superficie gazonnée du sol est

ordinairement horizontale, et que souvent même elle s'élève fai blement vers la tige. Par contre, chez les arbres d'un âge plus récent, on peut remarquer que la terre s'est affaissée en forme d'enfonnoir depuis le bord encore reconnaissable du trou dans lequel le plant a été placé, jusque tout près de la tige. Que devrais-je conclure de là, sinon que les vieux arbres, plantés dans des trous moins vastes et moins profonds, s'étaient mainte nus dans leur position primitive, tandis que ceux plus jeunes, plan cés dans des trous très-spacieux et très-profonds, s'étaient af faissés en même temps que le terreau meuble et fertile sur le quel ils reposaient, et que, par suite, l'enferme ment de ces arbres était devenu excessif.

Cette supposition se trouva confirmée, lorsqu'on dut procéder au déracinement d'un grand nombre d'entre eux. Il fut prouvé que les racines ne s'étaient, pour ainsi dire, pas développées depuis la transplantation effectuée six ou huit ans auparavant, mais les plus grosses, qu'on avait amputées lors de la mise en place, s'étaient tout à fait lignifiées, et tout l'enracinement principal et secondaire offrait des signes évidents de mauvaise santé. En examinant le sol, on trouva qu'il était composé, sou vent jusqu'à une profondeur de six ou sept pieds d'un argile cal caire entremêlée d'humus et reposant en partie sur un fond im perméable de terre glaise en partie sur du gravier ferrugineux. Ça et là cette couche était interrompue par des veines plus ou moins verticales d'argile pure qui remontaient presque jusqu'à fleur de terre.

Ces faits bien constatés, tout étonnement doit cesser. — Il est naturel que des arbres enterrés à une trop grande profon deur dans un sol à fond très-humide contractent des maladies qui, prenant leur origine dans la racine, se propagent ensuite dans la tige et entraînent la mort au bout de peu d'années. Il est clair, en même temps, que les fosses qu'on creuserait à la surface d'un terrain pareil, ne pourraient être que d'une in diocrite utilité. — Le drainage semblait ici impérieusement com mandé par les circonstances, mais n'étant que locataire de ce jardin fruitier, j'ai reculé devant une dépense trop élevée, et j'ai dû songer à d'autres moyens pour combattre le mal que j'ai signalé.

J'imaginai de recourir à la plantation en butte. Les premiers essais furent faits avec les arbres dépérissants qui venaient d'être arrachés dans le verger même, qu'avec un certain nombre de sujets pris en pépinière. Je les fis mettre en place suivant le procédé adopté en forêt pour les hautes tiges. Le succès sur passa toutes mes prévisions. Car ces arbustes malvenants don nèrent des jets vigoureux et offrirent bientôt un aspect bien plus satisfaisant, une mine bien plus avenante. La réussite des plants provenant de la pépinière, ne fut pas moins bonne; bien qu'on les eut greffés immédiatement après la transplantation. Cette double opération n'a eu de mauvais effets que pour quelques cerisiers dont les greffes, quoique venant très-bien au printemps, périrent en majeure partie au mois d'août suivant.

Depuis cette époque, j'ai fait, presque chaque année, planter en butte de jeunes arbres fruitiers, notamment en 1856, où j'ai planté des noyers, des pommiers, des poiriers et les premiers dont la venue ne laisse rien à désirer. Car à partir de l'année de la mise en place jusqu'à ce jour, ils n'ont pas cessé de faire des pousses rigoureuses et ont produit un feuillage bien plus vif que celui des arbres les mieux venants qu'on avait planté dans des trous.

Des cinq arbres plus âgés que j'avais fait arracher dans mon verger pour les transplanter suivant ma méthode, quatre sont encore en vie.

10. Un noyer qui, d'après ce qu'on m'a assuré, comptait 15-20 ans de plantation, au moment de l'extraction, pendant ce long espace de temps, la végétation de cet arbre était à peu

très résolu stationnaire. A la partie inférieure de la tige, il s'est formé un renflement morbide, ou l'écorce s'était fendue et livrait passage à un écoulement brun-noirâtre. En 1850, je fis arracher cet arbre et le mis en butte à 50 pas de son premier emplacement. Cette année même il ranima. Aujourd'hui, sa tige est bien développée, l'excroissance morbide de la tige s'est à peu près fermée, et il a doublé de grosseur. Trois pommiers qui, pendant 6 ou 7 ans, avaient langué dans les trous où ils avaient été plantés. L'un de ces arbres s'est parfaitement rétabli. Il a formé une cime fraîche et bien fournie, et a déjà deux fois donné des fruits. Un autre, à tronc couvert de chançres nombreux, s'est à moitié guéri; on peut espérer qu'il se remettra entièrement. Un troisième, non moins rongé par cette maladie, subit à l'heure qu'il est une lutte encore indécise. Enfin, un quatrième a dû être coupé plus tard, parce que je désespérais de pouvoir le ramener à la santé.

Encouragés par ces observations, les propriétaires des environs ne tardent pas à adopter le mode du buttage pour la plantation de leur arbre fruitiers. Cette méthode nouvelle s'est même propagée dans des contrées plus éloignées, depuis qu'elle a été portée à la connaissance du public dans la Revue du cultivateur allemand, de M. M. Hugo Schöber et J. A. Stöckhard. On m'écrit de tout part pour m'annoncer la bonne réussite de ces plantations, de sorte qu'il est de mon devoir d'appeler l'attention sur ce moyen de tirer parti de ma méthode.

Comme les jeunes arbres fruitiers, élevés en pépinière, sont en général très-blancs, on doit chercher à les protéger contre les coups de vent. Le buttage n'est insuffisant sous ce rapport. A cette fin, et avant de commencer la plantation, on enfonce en terre des tuteurs sur les endroits même où l'on veut mettre les arbres. On place ensuite ceux-ci tout contre les appuis; on dresse la butte, après quoi on peut attacher les tiges facilement sans avoir besoin de les couvrir démesurément. En bonne pratique, on forme la butte avant de lier la tige contre le tuteur, autrement il serait difficile de revêtir chaque racine du terreau aussi soigneusement que cela est désirable, et il pourrait se former des vides au sein des buttes, au grand détriment des racines. — *Art de planter par de Mantouff.*

**Petite chronique agricole**

La semaine dernière a été encore plus belle que la précédente. Les vents ont été des journées de chaleur comme en juillet. Le thermomètre s'est élevé, vendredi et samedi jusqu'à 20° et 21°. L'humidité. Avec une température analogue pendant quelques jours encore, les rains les plus en retard arriveront à maturité. Les travaux de la moisson sont très-avancés dans nos localités; on a su profiter du beau temps. Nous avons subi dans la journée de dimanche un de ces changements de température fort désagréables, auxquels on ne peut résister bien qu'ils soient généralement fréquents en cette saison d'automne. A la suite de la chaleur de samedi, l'atmosphère s'est chargée de vapeurs. Aussi nous avons eu à différentes reprises plusieurs bonnes ondées. Dans l'après-midi le vent, poussant devant lui d'épais nuages, a changé de direction. Il a soufflé du sud avec une violence remarquable. Cette tempête de vent et de pluie a duré toute la nuit et lundi il a plu abondamment toute la journée. C'est à décourager les promeneurs qui ne se servent pas du chemin de fer, et à inquiéter ceux qui ont plus ou moins de grains en javelles. Une pluie tiède et douce, qui nous nous en souviendrait pour favoriser la germination. Dans la nuit de lundi à mardi, les nuages se sont dissipés sous l'influence d'une légère brise de nord-est. Cette dernière pluie a préparé la terre pour le labour. Trois

à quatre charrues ont été mises en opération sur la ferme du Collège ces jours derniers. L'exposition agricole du comté d'Arthabaska aura lieu à St. Christophe, le 5 octobre prochain. Des billets contrefaits de \$10, de la Banque de Commerce, sont en circulation. Ce sont des billets d'un dollar, sur lesquels on a changé en X le chiffre 1 sur le coin droit supérieur. Sur les véritables billets, 10 est en chiffres arabes ordinaires dans les deux coins, de sorte qu'on peut facilement découvrir la fraude.

**RECETTES AGRICOLES**

**Nouvelle manière de fixer les greffes**

Aussitôt que M. Lebrun a posé la greffe sur le sujet, il délaie un peu de plâtre dans l'eau, et de ce mastic improvisé il enduit la tête du sujet à la base de la greffe de manière à former une espèce de poupée. Le plâtre en se solidifiant, tient la greffe solidement fixée au sujet et la met à l'abri de tout ébranlement, soit du vent, soit des oiseaux venant se percher dessus. Le plâtre conserve assez de fraîcheur pour maintenir la greffe en bon état, et sa couleur blanche la préserve de l'action desséchante des rayons du soleil. — (Sud-Est.)

Mantouff de conserver toute l'année les rameaux à greffer. Le Sud-Est donne, d'après la Société de la Seine-Inférieure, pour conserver, y dit M. Marc, les rameaux destinés à la greffe, pendant une année, entière, il faut couper les greffes un mois avant la chute des feuilles; enlever celles-ci en ne ménageant que leurs pétioles; placer ces rameaux dans un endroit exposé au sud, en les enfonçant d'une couple de pouces dans le sol; les retirer de cet endroit au printemps et les replacer en terre, l'extrémité et non le bout coupé, à une exposition fraîche, le nord ou l'ouest, où ils deviennent dans un état parfait de conservation et peuvent servir toute l'année pour greffer, soit en écusson, soit en ramilles, soit en tente.

**Petite vérole chez le cochon**

Cette maladie, encore peu connue, paraît avoir de l'analogie avec la clavelée des moutons, et la petite vérole de l'homme. Elle se manifeste par une éruption de boutons qui commencent par des taches rouges précédées de tristesse, de fièvre et d'abattement. Elles s'élèvent et grossissent jusqu'au sixième jour. Alors leur centre pâlit, et ces boutons commencent à suppuer. La croûte qui se forme ensuite, tombe vers le douzième jour. On croit cette maladie contagieuse. L'usage du petit-lait pour les porcs et celui de l'eau acidulée avec du levain pour les porcs faits, a été employé avec succès pour combattre cette affection.

**Pourriture des boies chez le bœuf**

Sorte d'affection scorbutique qui se manifeste par un affaiblissement général, la diminution de l'appétit, l'œdème et la mollesse des genclives qui, étant pressées, laissent couler un sang noirâtre. Le peau de l'animal est molasse, lorsqu'on appuie le doigt dessus, elle cède facilement et conserve longtemps son empreinte. Si on arrache quelques poils, on remarque que leurs bulbes ou racines sont noires et sanguinolentes, au lieu d'être fauves comme dans l'état normal. Cette maladie attaque principalement les porcs d'engrais lorsqu'ils labrent des porcherie humides et malsaines, ou lorsqu'on ne varie pas suffisamment leurs aliments. Il faut donc assainir la porcherie si elle est malsaine, faire sortir fréquemment le porc et varier son alimentation. On mêlera à ses aliments de l'ortie ou des piments de la décoction de quelque plante amère, tel que l'absinthe, la petite centaurée, etc. Comme ce traitement est fort long et ne réussit pas toujours, il est préférable de tuer l'animal, pour le peu qu'il vaut, car sa chair est point réputée malsaine.

FEUILLETON

LES SECRETS DE LA MAISON BLANCHE

Le commencement du siège du château de Rotenberg. — Henri de Brabant

(Suite)

— Oh ! je ne réclame point de reconnaissance, dit Blanche. Je n'ai fait qu'accomplir un devoir de chrétien ; et à présent que vous entrez en convalescence, il ne conviendrait pas que je restasse ici davantage. Je vais donc

Mais elle s'arrêta court, et ses yeux humides s'abaissèrent un moment sur le chevalier, comme pour lui adresser cet adieu que ses émotions ne lui permettaient pas d'articuler. Henri rencontra ce regard limpide et plein de tendresse, et, en voyant ses joues se couvrir soudain de la rougeur de la modestie, il lut le secret de son âme.

Où il comprit que Blanche l'aimait, et s'expliqua comment tandis que sa délicatesse la poussait à se retirer, son cœur l'engageait à rester.

Blanche dit Henri après une pause d'un instant, vous ne pouvez me quitter ainsi. Vous m'avez soigné, vous m'avez veillé, et désormais je dois vous regarder comme une sœur. Venez, asseyez-vous à côté de mon lit, et racontez-moi tout ce qui s'est passé.

Blanche qui était trop pure et trop innocente pour être prude, céda à la prière du chevalier ; et s'approchant d'un air de dignité mêlé de confiance et de réserve, elle prit la chaise placée près de la tête du lit.

Il n'est pas besoin de dire à nos lecteurs qu'elle n'avait plus d'armure qu'elle avait emportée du château de Prague, et qu'elle portait des vêtements faits pour son sexe et son humble position.

Il s'écoula quelques instants sans que Henri fût en état d'articuler aucune de ces questions qui, un moment auparavant, se pressaient en foule dans son esprit. Toutes ses pensées, tout son intérêt, toutes ses sensations étaient absorbés dans le regard d'admiration, de reconnaissance et d'amitié qu'il fixait sur le charmant visage de cette jeune fille ; et insensiblement, il se laissa aller à établir une comparaison entre Blanche si simple, si candide et la romanesque, l'incompréhensible Celma d'Ildegardo.

Dites-moi, commença enfin le chevalier en s'apercevant que l'attention avec laquelle il l'examinait amenait la rougeur sur ses joues et lui causait de l'embarras, dites-moi, Blanche, depuis combien de temps suis-je couché sur ce lit ?

Six semaines se sont écoulées, depuis que votre Excellence est tombée malade, répondit Blanche avec d'autant plus d'hésitation qu'elle appréhendait l'effet que pouvaient produire ces paroles.

Six semaines, répéta Henri avec un accent d'effroi. Est-il possible que je sois resté si longtemps sans connaissance, mort à tous et à toutes choses ?

Oh ! calmez-vous, je vous en conjure ! murmura la jeune fille avec un intérêt évident.

Où, je le vois, vous avez été pour moi une sœur, un ange gardien, Blanche dit le chevalier, en levant son bras avec difficulté, et en lui tendant la main. Soyez tranquille, je vous obéirai en toutes choses. Mais dites-moi, est-il possible que j'aie été six semaines malade ?

C'est la vérité, l'exacte vérité, murmura Blanche qui ne put maîtriser son émotion en se rappelant combien de fois la mort avait été prête à l'emporter, et par combien de trances de joie et de crainte elle avait passé successivement.

Oh ! vous pleurez, vous pleurez, et à cause de moi s'écria Henri de Brabant. Ainsi donc j'ai été très-malade, bien malade ? demanda-t-il avec une anxiété qui prouvait qu'on ne pourrait sans danger éluder l'explication qu'il sollicitait.

Où, votre Excellence a été très-malade, dit Blanche en retirant sa main. Le fait est qu'on a désespéré plus d'une fois de votre vie.

Et qui a été mon médecin ? car je n'ai pas besoin de demander qui a veillé sur moi, qui m'a soigné.

Le vénérable Bernard a si bien étudié la nature et les vertus des plantes, durant sa longue résidence dans cette tour, qu'il n'a pas été embarrassé de savoir ce qu'il fallait donner à votre Excellence.

Et pendant six semaines vous m'avez prodigué des soins ? dit le chevalier.

Je me suis acquittée de ce devoir avec plaisir, répliqua Blanche avec hésitation. Mais Dieu soit loué ! s'écria-t-elle dans un élan de reconnaissance, vous êtes à présent à l'abri du danger, la crise est passée, la convalescence approche, et puisse le Tout-Puissant vous rendre promptement à la santé et au bonheur ! Le chevalier, en l'écoulant parler ainsi, et en la contemplant, éprouva un sentiment qui lui était jusqu'alors inconnu.

Pendant six semaines vous m'avez soigné, Blanche, dit-il d'un ton profondément ému ; et durant ce temps j'ai été plus d'une fois à l'article de la mort ? C'est donc à vous que je dois la vie ! Oh ! je devine les soins et les attentions dont j'ai été l'objet de votre part ! Mais vous serez récompensée, Blanche, oui, vous serez récompensée, ajouta-t-il, avec une animation soudaine : et Bernard aussi recevra le prix de son dévouement. Car c'est en mon pouvoir, Blanche de vous élever à une haute position, et le vieux serviteur d'Ildegardo sera pour le restant de ses jours, à l'abri du besoin et des vicissitudes de la fortune.

Oh ! ne vous excitez pas ainsi, je vous en conjure ! s'écria Blanche, en regardant le chevalier avec une singulière expression de terreur et d'angoisse. Car nous devons dire qu'elle se figurait naturellement qu'il parlait sous l'influence de la fièvre, et que, oubliant son humble position de chevalier, il s'attribuait imprudemment la puissance et l'autorité qui n'appartient qu'aux rois et aux souverains.

Ne craignez rien, dit Henri, avec un sourire triomphant ; ma tête est complètement saine. Mais en voilà assez sur ce sujet, pour le moment. J'ai encore bien des questions à vous faire. Dites-moi, comment avez-vous su que j'étais ici malade, comment se fait-il que vous vous soyez trouvée ici pour me soigner ?

J'espère que votre Excellence me pardonnera la duplicité dont j'ai été coupable à son égard ? répondit la jeune fille en baisant la tête, et d'un accent plein d'embarras et de confusion.

La duplicité ! répéta Henri. Vous coupable de duplicité envers moi, s'écria-t-il, en la regardant avec étonnement. Impossible !

C'est cependant la vérité, murmura Blanche, dont les joues et le front se couvraient d'une vive rougeur.

Mais de quelle nature était cette duplicité ? demanda le chevalier, de plus en plus étonné.

L'emploi de ce déguisement.

Que voulez-vous dire ? s'écria Henri de Brabant qui soupçonna la vérité, mais qui rejeta aussitôt cette pensée.

Je veux dire, seigneur chevalier, murmura la jeune fille, d'une voix à peine intelligible, je veux dire que sous cette armure

C'est donc vrai ! s'écria Henri, en voyant qu'il avait deviné juste ; et plein d'admiration pour Blanche, il fixa de nouveau sur elle un regard qui exprimait mieux sa reconnaissance, son étonnement et son amitié que ne l'eussent fait les paroles les plus éloquentes.

Mais Blanche s'assit, tremblante et mal à l'aise. Elle rougit et détourna les yeux, car elle voyait, elle sentait, que le chevalier lisait le secret de son amour, et dans sa modestie virginale, elle était honteuse et confuse, comme si elle eût commis un crime.

Où, je comprends tout, dit Henri, en donnant cours à ses pensées. Vos parents adoptifs sont au service d'un baron de Rotenberg, qui avait été jeté en prison par Sitzka ; votre cœur s'est ému à cette nouvelle, et vous vous êtes rendue à Prague pour le délivrer. Vous avez réussi ; et alors un accident, ou plutôt la Providence vous a conduite à la Maison Blanche juste à temps pour me sauver. La dette que j'ai contractée envers vous est grande, car les services que vous m'avez rendus sont immenses.

Et moi, me vous devais-je donc rien ? dit la jeune fille, d'une voix harmonieuse, en se hasardant à relever les yeux. Ne m'avez-vous pas tirée des mains de Rodolphe de Rotenberg, dans la forêt ; et ne m'avez-vous pas disputée aux flots de la

Moldau qui allaient m'engloutir ? Mais à présent, ajouta-t-elle, en baissant la voix, à présent que votre Excellence est hors de danger, je dois vous dire adieu, il faut que je retourne auprès de mes parents.

— Oh ! ne me quittez pas avant que je sois tout à fait remis ! s'écria Henri, en lui prenant la main qu'il serrait avec une force convulsive, et en cherchant avec anxiété dans ses yeux la réponse qu'elle allait lui faire.

— Pourquoi, pourquoi resterais-je ? dit Blanche, avec une sorte d'impatience et en retirant sa main. Et, détournant la tête, elle parut être agitée et sous le poids de pensées qu'elle dissimulait.

— Blanche, dit le chevalier, après une longue pause, et avec un accent solennel, je vous en supplie, de ne pas me quitter ! Il s'écoulera quelques jours encore, avant que je sois, en état de partir d'ici, et ce serait la mort pour moi si cette chambre où j'étais plus égayée, embellie, par votre présence. Dites-moi, Blanche, dites-moi, vous que j'aime comme si vous étiez ma sœur, dites-moi que vous ne m'abandonnez pas encore !

La jeune fille jeta sur le chevalier un regard rapide et tremblant ; puis elle se détourna et réfléchit profondément l'espace d'une minute. Non, dit-elle enfin, non, je ne vous laisserai pas encore.

A peine avait-elle fait cette promesse que la porte s'ouvrit doucement et que le vénérable Bernard entra dans la cellule.

**L'effet que produisit sur Henri de Brabant la nouvelle de la mort de l'empereur d'Allemagne.**

Il faut que nous interrompions un moment le cours de notre récit pour faire connaître comment Blanche était devenue la garde-malade du chevalier Autrichien.

L'on se rappelle qu'immédiatement après l'issue du combat dans la cour du château d'Idlegardo, elle était montée à cheval et s'était éloignée au galop. Elle se rendit droit chez ses parents adoptifs dont l'habitation n'était éloignée que de quelques milles. Elle fut reçue à bras ouverts, quoique l'armure dont elle était couverte fût une source de grand étonnement. Toutefois, le récit qu'elle fit de ses aventures expliqua aux bons paysans comment elle se l'était procurée, et ils passeront la plus grande partie de la nuit à l'écouter et à remercier Dieu de leur avoir ramené leur enfant après l'avoir soustraite à tant de dangers.

Le jour suivant, Blanche reprit ses vêtements de femme ; jet, montant le cheval que Henri de Brabant lui avait donné, elle se dirigea, poussée par un sentiment de curiosité, vers le château d'Idlegardo, afin de revoir la scène où avait eu lieu le combat de la veille. Elle y rencontra Bernard, qui lui apprit tout ce qui s'était passé ; et se donnant comme une connaissance du chevalier elle demanda au vieillard de partager avec lui les soins que réclamait la situation de Henri.

Quant donc, à l'expiration de six longues semaines Bernard, en entrant dans la cellule, comme d'habitude, trouva que non-seulement le chevalier avait recouvré sa connaissance, mais qu'il était en pleine convalescence, il ne put cacher sa joie ; et interrompant Henri de Brabant au milieu des témoignages de reconnaissance dont il l'accablait, il se tourna vers Blanche, et la prit par la main en disant : — Votre Excellence doit remercier Dieu d'abord, et cette jeune fille ensuite ; car, sans la grâce de l'un et le dévouement infatigable de l'autre, il y a longtemps que vous seriez dans la tombe.

Ces paroles causèrent un sérieux embarras à notre héroïne, qui, rouge de confusion, ne savait vraiment plus quelle contenance tenir.

Henri de Brabant qui lisait sur son visage tous les sentiments qui faisaient battre son cœur, lui prit encore une fois la main ; et se soulevant par un puissant effort, il la porta à ses lèvres, en disant : — Je vous aime, Blanche, comme si vous étiez ma sœur. Soyez témoin, Bernard, de l'affection que je voue à cette noble et généreuse enfant.

— On ne trouverait pas d'expression pour la louer comme elle mérite de l'être, dit le vieillard avec une sorte d'enthousiasme. Si j'avais une fille comme elle, j'en serais trop fier.

— Vous pouvez, dans tous les cas, être fier de sa connaissance.

et de son amitié, dit le chevalier, d'un air singulier et significatif.

**NOTES**

Malgré elle, Blanche, leva un regard de curiosité et le prit prise son Henri de Brabant ; car, ce n'était pas la première fois ni même la seconde qu'elle l'entendait faire allusion au pouvoir qu'il possédait de récompenser ceux qui le servaient ou pour qui il avait de l'affection.

— Nous devons prendre garde de fatiguer votre Excellence, dit Bernard, après une pause de quelques instants. Venez, Blanche, laissons-le reposer un peu.

— Non, ne me quittez pas, mes amis, s'écria le chevalier, du moins ne me quittez pas avant d'avoir satisfait ma curiosité, et après, peut-être pourrai-je goûter un peu de repos. — Votre Excellence a raison, dit Bernard ; parlez et nous serons de votre mieux pour vous contenter.

— Répondit donc franchement et sincèrement à toutes les questions, reprit Henri de Brabant. D'abord continua-t-il, d'une voix qui devint tout à coup tremblante, et en regardant Blanche avec un embarras visible, puis-je espérer que l'arrestation d'une certaine dame n'a été suivie d'aucune conséquence fâcheuse, pour elle-même et pour les autres ?

— Le bruit s'est répandu, répondit Bernard que Salanales est retiré dans un asile éloigné, pour y passer le reste de ses jours. Au surplus, la scène qui eut lieu il y a six semaines dans cette chambre, a été tenue secrète par ceux qui en avaient été témoins.

Blanche s'était détournée des que le chevalier avait parlé de l'Étina, et elle ne le regarda pas une seule fois pendant que Bernard lui donnait les explications qu'il avait demandées.

— Veuillez, à présent, dit Henri, après une longue pause, me faire connaître la situation des affaires de Bohême. — La conversation des lors prit un autre cours, et Blanche se trouva va plus libre. Son regard rencontra celui du chevalier, et tous deux éprouvèrent un trouble visible. Bernard ne s'aperçut de rien ; mais un observateur attentif se serait persuadé que le guerrier et la jeune fille subissaient l'un et l'autre le même sentiment. Mais l'embarras de Henri provenait de la conscience qu'il avait d'avoir causé de la peine à Blanche en lui montrant l'inière qu'il portait à l'Étina d'Idlegardo. Tandis que chez notre héroïne, sa confusion avait pour cause l'idée qu'elle avait laissée se trahir une jalousie qu'il aurait été de sa dignité de dissimuler.

Mais la promptitude que mit Bernard à répondre aux questions qui lui étaient adressées, absorba aussitôt leur attention.

— Les six semaines durant lesquelles votre Excellence a été malade ont été marquées par plusieurs circonstances d'une grande importance, dit le vieillard d'un ton solennel. D'abord, la reine de Bohême est morte.

— La reine de Bohême ? s'écria Henri de Brabant. De qui parlez-vous ? De la princesse Elisabeth ?

— D'elle-même, répliqua Bernard. Elle fut conduite au château de Rotenberg à la même époque où eut lieu l'aventure de votre Excellence dans ces ruines ; et c'est là qu'elle fut saisie par la reine de Bohême par les seigneurs du pays. Mais tout cela se fit avec une précipitation sans exemple. Reconnus comme reine un jour, elle fut mariée à Rodolphe de Rotenberg le lendemain.

Marié à Rodolphe ? s'écria de Colmar dont la surprise augmentait à chacun de ces détails.

— Oui, tels sont les faits tels que me les ont racontés différents voyageurs qui ont passé par ici, dit Bernard ; d'ailleurs, on ne parle plus que de cela dans les villages d'alentour. De grandes fêtes furent données pendant trois ou quatre jours successifs au château de Rotenberg, puis vint la cérémonie du mariage, et à cette occasion, il survint un incident effroyable, sans qu'on soit parvenu à en connaître la nature, il parait qu'une femme, couverte d'un linceul s'est élevée derrière l'autel, au milieu d'un nuage diaphane, et a défendu toute alliance entre la reine et Rodolphe. Je ne saurais dire ce qu'il y a de fondé dans cela ; toujours est-il que c'est arrivé quelque chose de terrible, et que la reine est morte de frayeur.

— Ce que vous m'apprenez là est étrange, mon cher Bernard, dit le chevalier, qui ne savait que penser de cette histoire merveilleuse.

(A continuer.)



## MACHINE A TRICOTER DE LAMB

Nouvelle invention de première classe, et la seule ayant donné entière satisfaction au public des Etats-Unis, par un tricotage régulier, et par les nombreux ouvrages que l'on peut exécuter, tels que bas de laine, mitaines, cravates, etc. M. Lamb a obtenu des médailles d'or et d'argent, pour cette invention, aux expositions d'Europe et des Etats-Unis.

Ceux qui s'occuperont comme agents de la vente de ces machines, en retireront beaucoup d'avantages.

Pour spécimens et conditions s'adresser à  
**LAMB KNITTING M. M. Co.**

CHICOPEE FALLS MASS.

30 septembre 1869.

## AVIS

LES personnes qui désirent se procurer à un prix minime la Machine brevetée pour égrainer le *Blé-d'Inde*, inventé par J. B. PARANT, voudront bien s'adresser à MM. HARDY & LORTIE, Rue Sous-le-Fort, Basse-Ville, seuls dépositaires et Agents à Québec.

9 septembre 1869.

## LISTE DES LETTRES NON RECLAMEES AU BUREAU DE POSTE DE STE. ANNE DE LA POCAIERE

Anctil, Augustin	Bérubé, Napotéon
Bérubé, George	Bérubé, Joseph
Beaulieu, Louis	Bois, Baptiste
Beaulieu, Chs., 2e rg.	Beaupré, Octavie
Collin, Bruni	Chrétien, Urbain
Dubé, Jean	Dick, G. L.
Durand, Augustine	Dubé, Georgianna
Groncin, Pierre	Gagnon, Vve J. B.
Gagné, Louis	Ouellet, Edouard
Lectec, Clément (2)	Lard, Godely
Lizotte, Joseph	Lafrance Vve Stan.
Ouellet, J. Bte.	Pâquet, Charles
Pelletier, Antoine	Pelletier, Sifroy
Potvin, Firmin	

29 septembre 1869. J. DIONNE, M. P.

## CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL

Les commissaires nommés pour la construction du Chemin de Fer Intercolonial, donnent AVIS PUBLIC qu'ils sont maintenant prêts à recevoir des Soumissions pour cinq autres Sections de la ligne.

LE CONTRAT No. 8, sera dans la Province de Québec et s'étendra à partir de l'extrémité Est du Contrat No. 5 à Rimouski jusqu'à un point près de la Rivière Métiis formant environ 20 1/2 milles de longueur.

LE CONTRAT No. 9, sera dans la Province du Nouveau-Brunswick et s'étendra à partir de l'extrémité Est du Contrat No. 6 vers la Ville de Bathurst, formant environ 20 1/2 de longueur.

LE CONTRAT No. 10, sera dans la Province du Nouveau-Brunswick et s'étendra à partir du centre du Chemin de l'Isle Chaplin, près de la Cour, à Newcastle, cou-

rant vers Bathurst et formant environ 20 milles de longueur.

LE CONTRAT No. 11, sera dans la Province de la Nouvelle-Ecosse et s'étendra depuis l'extrémité Est du chemin de fer "Eastern Extension" jusqu'à l'extrémité Ouest de la section No. 4, (y compris le pont sur la Rivière Missiquash, excepté la culée du côté ouest) formant environ 3 1/2 milles de longueur.

LE CONTRAT N. 12, sera dans la Province de la Nouvelle-Ecosse et s'étendra à l'extrémité Est du Contrat No. 7, au Lac Folly jusqu'à une jonction avec le Chemin de Fer actuellement existant à Truno, formant environ 2 1/2 milles de longueur.

Les Contrats Nos. 8, 9 et 10 devront être complètement parachevés avant le 1er Juillet 1871.

Le Contrat No. 11 devra être complètement parachevé le 1er Juillet 1870.

Cette partie du Contrat No. 12, à l'Est de la Rivière Folly, jusqu'à Truro devra être parachevée et prête pour la pose de la voie, le 1er jour d'Octobre 1870; de la Rivière Folly à un point vis-à-vis les Forges de Londonderry (Londonderry Iron Works) le 1er Janvier, 1871, et le reste du Contrat le 1er Juillet, 1871.

Les plans et profils avec le devis et les conditions du Contrat seront exhibés aux Bureaux des Commissaires, à Ottawa, Rimouski, Dalhousie, St. Jean, Halifax, Toronto et Québec, le et après le 13 Septembre prochain, et des soumissions scellées adressées aux Commissaires du Chemin de Fer Intercolonial seront reçues à leur Bureau, à Ottawa, jusqu'à 7 heures P. M., le 18 Octobre 1869.

Des cautions pour l'exécution du Contrat devront signer la soumission.

A. WALSH,  
Ed. B. CHANDLER,  
C. J. BRYDGES,  
A. W. McLELAN } Commissaires.

Bureau des Commissaires,  
Ottawa, 3 Août 1869.

## AUX

# ABONNÉS



# PRIMES

MM. les abonnés à la *Gazette des Campagnes* qui paieront leur abonnement d'ici à un mois, comme tous ceux qui ont déjà payé leur abonnement jusqu'à la date d'avril 1870, auront droit au tirage au sort (loterie) d'une certaine quantité de minots d'avoine de Norvège par lot d'un quart de minot (telle quantité d'avoine sera fixée suivant le nombre d'abonnés qui seront

alors payé) Il y aura aussi plusieurs minots de patates connues sous le nom de *Early Rose*. Deux minots de ces patates achetées le printemps dernier aux Etats-Unis, par le propriétaire de la *Gazette des Campagnes*, ont coûté vingt-quatre piastres en argent canadien.

Le tirage se fera sous la direction de MM. les Officiers de la Société d'agriculture du comté de Kamouraska.

Le Numéro du tirage devra correspondre au numéro placé sur le reçu de chaque abonné payant.

Les nouveaux abonnés qui paieront d'avance, auront également droit au tirage.

On peut s'abonner à dater du 1er avril et 1er juillet dernier, ou du 1er octobre prochain.

Nous ne pouvons adopter le système de primes, tel que l'année dernière, car malgré toutes les précautions, prises de notre part, un grand nombre de primes ont été écartées. Quoique nous ayons répondu à plus de 250 réclamations, un grand nombre d'abonnés se sont plaint de n'avoir pas reçu leur prime, même après un deuxième envoi.

FIRMIN H. PROULX,  
Ed. G. des G.

## CHEMIN DE FER DU GRAND TRONC Division Rivière-du-Loup

STATIONS	Tous les jours		Train Mixte	
	Maille Aller	Maille Retour	Aller Mardi Jeudi Samedi	Retour Lundi Mercredi Vendredi
Pointe-Lévi	9-00	6-30	11-00	3-00
Hadlow	9-10	6-25	11-10	3-10
Chandière Curve	9-25	6-05	11-35	3-35
St. Jean Chrysostome	9-35	6-45	11-47	3-45
St. Henri	9-52	6-35	12-12	1-45
St. Charles	10-17	6-15	12-45	1-10
St. Valier	10-45	4-45	1-05	12-45
St. Michel	11-05	4-45	1-25	12-30
St. François	11-02	4-27	1-45	11-55
St. Pierre	11-13	4-17	1-55	11-45
St. Thomas	11-30	4-00	2-15	11-30
Cap St. Ignace	11-52	3-40	2-45	11-45
L'Anse à Giles	12-02	3-30	2-55	11-40
L'Islet	12-15	3-15	3-15	10-30
Trois-Saumons	12-40	2-50	3-45	10-05
St. Jean Port-Joli	12-55	2-45	4-05	9-45
Elgin Road	1-05	2-25	4-25	9-30
St. Roch	1-30	2-10	4-45	9-15
Ste Anne	1-45	1-45	5-05	9-00
Rivière-Ouellet	1-25	1-25	5-25	8-55
St. Denis	2-20	1-10	5-55	8-40
St. Paschal	2-35	12-52	6-15	7-15
Ste. Hélène	2-55	12-32	6-40	7-05
St. André	3-05	12-22	6-55	6-55
St. Alexandre	3-20	12-10	7-10	6-35
Lake Road	3-40	11-50	7-35	6-20
Riv-du-Loup	4-00	11-30	8-00	

## J. B. C. HEBERT NOTAIRE

Le Soussigné a transporté sa résidence et son étude, en la maison ci-dessus occupée par feu le Notaire Ant. A. Paret au No. 21, rue St. Joseph, Haute-Ville, Québec.

J. B. C. HEBERT,  
Notaire.

7 mai 1869